



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violences urbaines consécutives à la mort de Nahel

Question écrite n° 15139

Texte de la question

Mme Pascale Bordes interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'effectivité de la justice suite aux violences urbaines consécutives à la mort de Nahel. En effet, depuis le début des violences urbaines consécutives à la mort de Nahel, plus de 3 600 personnes ont été placées en garde à vue, donnant lieu à de très nombreuses comparutions immédiates, mais *quid* des condamnations et des sanctions ? Elle lui demande donc de lui communiquer le nombre de décisions de condamnations pénales qui ont été prononcées ainsi que la nature des peines.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Bordes](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15139

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 922

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)